

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV Entretien chaudière et fournitures
remplacement Moteur électrovane
et électrovane
prévoir vase expansion l'année prochaine 1h

Le client déclare que :

Equipe : Gautier

- ☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 29/01/25
☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

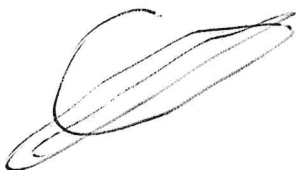
Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Le Mans le 29/01/25 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :



Reçu chèque(s) N° Société General N°0002773 SG:0002791
D'un montant de 170€ 254€